

## Le Groupe Matmut (Matmut Assurances et AMF Assurances) se mobilise pour aider ses assurés victimes des pluies catastrophiques survenues les 15 et 16 juin dans le VAR.

### Rappel des conditions de prise en charge des conséquences des inondations

- **Tous nos contrats Habitation comportant une garantie Inondation**, la parution d'un arrêté reconnaissant l'état de Catastrophe Naturelle n'est pas nécessaire pour déclencher la procédure d'indemnisation.
- **Auto/moto** : dans tous les cas une indemnisation interviendra (sauf contrat au «Tiers simple» pour lequel aucune indemnisation n'est en principe envisageable).

### Mesures exceptionnelles

- Dans les hypothèses où l'indemnisation est normalement conditionnée à la constatation de l'état de Catastrophe Naturelle par les autorités, le **Groupe Matmut** a décidé d'intervenir sans attendre la publication de l'arrêté.
- Indemnité minimale pour un véhicule détruit, quelles que soient les garanties souscrites.
- Une seule franchise sera appliquée si plusieurs biens appartenant à un même assuré ont été touchés.
- Contenu du congélateur indemnisé dans tous les cas.

### Dans quel délai et comment établir sa déclaration ?

Le délai théorique de 5 jours est écarté et le **Groupe Matmut** acceptera les déclarations jusqu'au 31 juillet.

#### La déclaration peut être faite :

- **via nos sites internet** : [www.matmut.fr](http://www.matmut.fr) ou [www.amf-assurances.fr](http://www.amf-assurances.fr).
- **par téléphone** au 02.35.03.68.68 (**Matmut Assurances**) ou 02.35.63.72.97 (**AMF Assurances**).
- **par courrier simple** adressé à notre Pôle de Gestion d'AIX-EN-PROVENCE (CS 90475 - 13592 AIX-EN-PROVENCE cedex 3) - le recommandé n'est pas utile.
- **auprès d'une de nos Agences.**

#### A PROPOS DU GROUPE MATMUT

Avec près de 2,9 millions de sociétaires et plus de 6,2 millions de contrats d'assurance gérés, le **Groupe Matmut** est aujourd'hui un acteur majeur sur le marché français de l'assurance. Il offre à tous -particuliers, professionnels, entreprises- une gamme complète de produits d'assurance des personnes et des biens (auto, moto, bateau, habitation, responsabilités, protection de la famille, santé, protection juridique et assistance) et de services financiers et d'épargne (crédits auto, consommation, immobilier ; livrets d'épargne, assurance vie...). Le **Groupe** a réalisé un chiffre d'affaires de 1,6 milliard d'euros en 2009.

Toutes les informations sur le **Groupe Matmut** : [www.matmut.fr](http://www.matmut.fr)